



Conseil Municipal de Saint-Prim

Mairie de Saint Prim
153, rue du Village
38370 SAINT-PRIM

Tel. 04 74 56 42 96
Fax 04 74 56 55 03
mairiedesaintprim@wanadoo.fr
<http://saint-prim.fr/>

Saint Prim, le 16/10/2008

COMPTE RENDU

Réunion du 14 octobre 2008 à 20 h

Prochaine réunion le 4 nov. 2008

Prénom Nom, Qualité	Présent(e)/ excusé(e)/ absent(e)	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent(e)/ excusé(e)/ absent(e)	Pouvoir à
Patrick BARRAUD, maire			Stéphane JODAR, conseiller		
Didier GERIN, 1 ^{er} adjoint			Pierre VALVERDE, conseiller		
Pierre GUILLET, 2 ^{ème} adjoint			Noëlie LASCOLS, conseillère		
Daphné GAULT, 3 ^{ème} adjointe			Annick MOURARET, conseillère	excusée	Michel CROS
Michel CROS, 4 ^{ème} adjoint			Michel RODEL, conseiller		
Eric CLO, conseiller			Sylviane MONNOT, conseillère		
Guy BATTAGLINI, conseiller			Franck DENOLLY, conseiller	excusé	
Sylviane VANEL, conseillère					

Ordre du jour :

COMPTE RENDU du conseil municipal du 09 septembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS & ARRETES

- Mission d'étude sur traitement des eaux de ruissellement : Suite aux orages à répétition provoquant des dégâts sur la voirie depuis de nombreuses années, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de lancer une mission d'étude, globale, sur le traitement des eaux de ruissellement.
Un cahier des charges sera rédigé et soumis à appel d'offre dans les meilleurs délais.

La mission se déroulera en 4 phases :

1. état des lieux (en prenant en compte les éléments d'étude existant à ce jour, dont la carte des aléas réalisée par le cabinet RTM dans le cadre de l'élaboration du PLU en 2001) ;
2. travaux à réaliser et chiffrages ;
3. planification pluriannuelle des travaux compte tenu de leur urgence et des nécessaires équilibres budgétaires à trouver ;
4. suivi des réalisations.

Les propositions des cabinets seront à examiner en commission ; un comité de suivi de la mission sera mis en place.

2 abstentions, accord à la majorité.

- Redevance d'occupation du domaine public par SE 38 : Monsieur le Maire fait part du courrier du SE 38 (Syndicat Energie 38) qui propose de réévaluer les redevances aux communes.

Accord du conseil à l'unanimité.

- Redevances d'assainissement ; rappel des tarifs et précisions suite à la réunion du 4 octobre dernier.
Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé aux habitants de la future tranche d'assainissement de Chanet Est – Toisieu.

Compte tenu de l'ancienneté des délibérations prises en matière d'assainissement, Monsieur le Maire propose de rappeler, par délibération, les tarifs de taxes de raccordements et d'assainissement des eaux usées. Ces tarifs sont reconduits pour leurs montants actuels.



Conseil Municipal de Saint-Prim

Certaines ambiguïtés subsistaient dans les délibérations, elles seront levées dans la nouvelle rédaction, notamment en ce qui concerne la notion de « bâti neuf ».

Accord du conseil à l'unanimité.

- Révision tarifs PVR (Participation Voirie Réseau) : Monsieur le Maire explique le principe de la PVR qui porte sur tous les réseaux, sauf l'assainissement.
Cette participation ne s'applique que dans le cadre de projets d'intérêts communaux, la commune n'ayant pas compétence pour intervenir sur les autres projets.
Cette participation a pour objectif de solliciter la contribution des riverains qui – dans le cadre de projets d'intérêts communaux – verraient croître, du fait de la réalisation de ces projets, la valeur de leurs parcelles constructibles, ou susceptibles de le devenir.
Il rappelle que le montant de la PVR est indiqué sur les permis de construire concernés, et que cette participation est appelée dans le cadre de nouvelles constructions, mais peut être également appelée auprès des propriétaires de terrains riverains, constructibles ou non constructibles.
La PVR n'est appelée auprès des propriétaires de terrains non constructibles que dans le cadre d'un futur re-classement de leurs terrains.
La PVR n'est pas applicable aux chemins ruraux.
Le maire rappelle que la commune n'est tenue à aucune intervention sur les chemins ruraux.
Il propose de réviser le tarif au m² et de le fixer à 12 euros ; ce tarif est un tarif de base ; la PVR étant à fixer pour chacun des projets concernés.
Accord du conseil à l'unanimité.
- Recensement de la population : Monsieur le Maire explique le déroulement des opérations de recensement de la population qui auront lieu du 15 janvier 2009 au 14 février 2009.
Il précise que – selon la procédure – le coordonnateur et les deux agents recenseurs seront désignés par arrêté municipal.

INFORMATIONS

- **Projets en cours :**
 - Point sur le projet Maternelle restaurant scolaire garderie.
 - Point sur le projet de vente du RdC de la résidence du VALLON.
 - Point sur la procédure de modification/révision du PLU confiée au cabinet URBA2P.
 - Aménagement du secrétariat ; réunion à prévoir de la commission bâtiments pour choix de solution.
 - Point sur le site Internet. <http://saint-prim.fr/>
- **Vie Scolaire :**
 - Changement des horaires scolaires à compter du 15 septembre ;
 - Scolarisation des enfants de 2ans nés en 2006 jusqu'en avril, à partir du 6 octobre.
 - Réunion de rentrée le 21/10/08 à 18h salle BCD à l'école ; Mme ROBLIN inspectrice EN a été invitée.
 - Aménagements espace de la classe maternelle préfabriquée.
 - Personnel d'accueil en cas de grève des enseignants.
 - Restaurant scolaire Le menu de la semaine est accessible sur le site Internet de la commune : <http://saint-prim.fr/> ; rubriques : Vivre à St Prim/Autour de l'enfance/Ecole
- **Travaux :**
 - Réparation toilette publique suite vandalisme reste reprise des carrelages par entreprise CARROT ; (attente entreprise BRAVOS pour robinetterie)
 - Dégâts des eaux à l'église ; (attente intervention entreprise LAQUET)
 - Dégâts des eaux dans les locations communales du presbytère ;
 - Poteaux incendie à repeindre et numéroter ;
 - Réfection des chaussées suite à la tranche d'assainissement de 2007. (arrêté fait) travaux chemin des vergers concernant branchement des lots MM BOT (changement canalisation EP par syndicat)
 - Travaux cimetière :
 - Réfection du mur du cimetière.



Conseil Municipal de Saint-Prim

- *Projet COLUMBARIUM*
- *Devis à faire concernant la réparation du portail.*
- **Assainissement :**
 - *Lancement de la tranche d'assainissement 2008 : réunion publique du 4 octobre en présence du TP Roussillonnais, et du maître d'œuvre l'entreprise 3D ;*
 - *demande faite à CHONAS pour branchements chonarins sur la tranche conditionnelle chemin des grandes bruyères.*
 - *Travaux sur le réseau du syndicat intercommunal à charge de la commune et de celle de Saint Clair.*

QUESTIONS DIVERSES.

- *Projet de contournement ferroviaire de l'agglomération Lyonnaise (CFAL) Courrier à M Philippe NAVARRE Sous-préfet, pour l'organisation de réunions d'information publiques sur le projet de CFAL (contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise)*
- *Préparation de la Cérémonie du 11 novembre.*
- *Repas du CCAS fixé au samedi 6 décembre.*
- *Commission Communale des Impôts Directs ; liste des membres pour la durée du mandat (faire courrier aux personnes concernées).*
- *Avis de reclassement de la salle intercommunale Chonas Saint Prim.*
- *Cyclo Olympique Reventinois : manifestation sportive prévue le 2 novembre 2008.*
- *Etude de la CPAM sur l'impact de l'ambrosie sur les populations.*
- *dispositif maison à 15€ par jour, de Mme Christine BOUTIN.*
- *commission de révision des listes électorales : démission de M Paul CLO (représentant du tribunal de grande instance de Vienne) ; faire un courrier au tribunal et lui demander de désigner un nouveau représentant.*
- *Nouveau planning ramassage OM à compter 8 novembre 2008 ; l'information officielle sera donnée par la CCPR ;*
- *CRT GAZ : annonce de l'entretien annuel de la bande de servitude ;*
- *Manifestation de soutien à la Clinique St CHARLES de Roussillon le 27 septembre 2008 ;*
- *Point d'avancement des chantiers au titre de la convention signée avec l'association du « Patrimoine de Saint PRIM » (organisation visites de l'église ; manifestation journées du patrimoine ; autres) ;*
- *Point d'avancement de la « commission festival » ;*
- *Réunion « Journée du développement durable » le 21/11/08 Plateforme chimique Salaise Roussillon.*

La Séance est levée à 22 heures 38.

Le Maire :
Patrick BARRAUD.